



CONDITIONS GÉNÉRALES COURS ET EXAMENS

GOETHE-INSTITUT TUNISIE

www.goethe.de

MAI 2023

**GOETHE
INSTITUT**

Sprache. Kultur. Deutschland.

1. Conditions générales de participation

1.1 Âge

Le participant / la participante doit être âgé/e de 16 ans au minimum.

Les personnes qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans doivent présenter une autorisation parentale.

1.2 Nombre de participants

Le nombre maximal des participants par cours est de 18 personnes. Le Goethe-Institut se réserve le droit d'annuler un cours proposé ou une date d'examen si à la fin des inscriptions, le nombre minimal de participants n'a pas été atteint. Il existe, dans ce cas, la possibilité de changer de cours ou de vous rembourser la somme intégrale payée pour le cours et/ou les droits d'examen. Toute autre réclamation est exclue.

1.3 Les tarifs

Il s'agit des frais et des réductions valables au moment de l'inscription. Sauf mention contraire le prix des manuels ne sont pas inclus dans les frais de cours.

2. Inscription

L'inscription aux cours et aux examens a lieu aux dates publiées selon l'ordre d'enregistrement et en fonction de nos capacités disponibles (cf.1.2). Il appartient au Goethe-Institut de prendre la décision finale sur la participation. Il n'existe pas de droit juridique pour s'inscrire dans le cours souhaité ou à la date d'examen désirée.

Les participants sans connaissances préalables débutent dans un cours niveau A1.1. Les participants avec des connaissances préalables participent à un test de niveau du Goethe- Institut et seront, par la suite, répartis dans le niveau correspondant. Les participants du semestre d'hiver et de printemps ont la possibilité de s'inscrire directement aux cours suivants (inscription interne) à condition que les conditions de mutation (cf. 7.2) soient remplies et qu'un cours suivant soit proposé.

3. Test de niveau

Le test de niveau est payant. Il sert uniquement à l'inscription dans un cours approprié et ne remplace pas une attestation de connaissances linguistiques. Les nouveaux participants aux cours du Goethe-Institut ne peuvent s'inscrire qu'au moyen du test d'évaluation (pour tous les niveaux supérieurs à A1.1.).

4. Les conditions de paiement

Les frais pour les cours de langue et les examens doivent être réglés en totalité après l'inscription via notre boutique en ligne « Webshop ». Le paiement s'effectue par virement ou par versement en espèces. Depuis l'étranger, le paiement peut également être effectué par carte de crédit.

Les frais des cours et examens doivent être versés sur le compte suivant après réception de la confirmation d'inscription et de la facture, dans le délai de paiement indiqué :

Bénéficiaire : Goethe-Institut Tunis

Banque : Agence BIAT Mohamed 5 Tunis

RIB : 08.005.0100820119007.79

Le justificatif de virement ou de versement doit comporter dans le motif du paiement l'indication du numéro de client et du numéro de transaction attribués par le Goethe-Institut.

En cas d'absence de données sur les justificatifs de paiement, aucune inscription n'est possible.

Si la somme versée ne correspond pas exactement aux frais de cours ou d'examen, la réservation pour le cours ou examen peut être annulé.

Si le paiement n'est pas réglé dans les délais indiqués, la réservation du cours ou de l'examen sera annulée.

5. Conditions de remises

A partir du second participant, les membres de la famille au premier degré (c'est-à-dire les parents et les enfants), bénéficient de 10% de remise sur le prix du cours.

6. Cours

6.1 Annulation

La résiliation doit être stipulée par écrit et de manière informelle auprès du Goethe-Institut. La date de réception de la déclaration d'annulation par le Goethe-Institut Tunisie est déterminante pour le respect du délai.

Les conditions d'annulation suivantes sont appliquées pour les pré-inscriptions effectuées pendant la période d'inscription régulière :

- En cas d'annulation 14 jours avant le début du cours, les frais de cours sont remboursés à 100%.
- En cas d'annulation jusqu'à 1 semaine avant le début du cours, les frais de cours seront remboursés moins 20% de frais administratifs.
- En cas d'annulation jusqu'à 1 jour avant le début du cours, 30% de frais administratifs seront appliqués.

Notez bien que :

- En cas d'interruption du cours, aucun remboursement des frais de cours n'est possible.
- Les retardataires, c'est-à-dire pour ceux qui réservent une prestation en dehors de la période d'inscription régulière (par exemple après le début du cours), n'ont droit à aucun remboursement.

6.2 Changement de réservation

- Une demande de modifier la date et le niveau du cours est possible dans la limite des places disponibles et uniquement dans des cas exceptionnels et justifiés. Un accord préalable avec l'enseignant du cours et le bureau des cours de langue est nécessaire.

6.3 Attestation de participation et réussite du cours

Les conditions suivantes s'appliquent à l'obtention d'une attestation de participation et pour continuer dans un cours du niveau suivant :

- participation régulière, c'est-à-dire au moins 70% des dates de cours
- Moyenne des notes d'au moins 3,0.
- Condition supplémentaire pour les cours en ligne et les cours « Blended-Learning » :
- réalisation de 70% de toutes les exercices sur la plateforme d'apprentissage "Moodle".

L'attestation de participation est envoyée par e-mail aux participants au plus tard 3 semaines après la fin du cours. Les frais de traitement pour chaque attestation supplémentaire s'élèvent à 20 TND .

7. Examens

7.1 Annulation

Le désistement doit être notifié par écrit et de manière informelle au Goethe-Institut. Les conditions de désistement suivantes sont invoquées :

- Il est possible de se retirer de l'examen, mais il n'existe aucun droit au remboursement des frais d'examen déjà versés.
- En cas de maladie d'un candidat le jour de l'examen, le centre d'examen doit être informé par téléphone au plus tard deux heures avant le début de l'examen.
- Si un examen n'est pas commencé ou est interrompu après son début et que des raisons de maladie sont invoquées, celles-ci doivent être justifiées immédiatement (c'est-à-dire au plus tard 24 heures après la date de l'examen) par la présentation d'un certificat médical au centre d'examen compétent.
- S'il est prouvé qu'un examen n'a pas été passé pour des raisons de maladie, les frais d'examen seront crédités ou un changement de réservation pour une autre date d'examen sera possible sans frais.

7.2 Perte du certificat d'examen

En cas de perte du certificat d'examen, un certificat de remplacement payant d'un montant de 50 DT peut être délivré.

8. Réclamations

Pour toute réclamation concernant les cours et les examens proposés par le Goethe-Institut, veuillez contacter la directrice du Département de Langue.

9. Obligations des participants

Le participant / la participante est tenu(e) de respecter le règlement intérieur du Goethe-Institut.

10. Protection des données

Le Goethe-Institut collecte, traite et utilise des données personnelles des candidats aussi bien dans le cadre du contrat conclu avec les participants que dans le cadre des autorisations égales et de la déclaration de consentement relative aux données personnelles remise au Goethe-Institut. Sans ce consentement, aucune donnée ne sera transmise à des tiers.

11. Responsabilité

La responsabilité du Goethe-Institut et de ses collaborateurs se limite aux cas de faute intentionnelle et de négligence grave. Le Goethe-Institut n'est pas responsable de la défaillance de ses services en cas de force majeure (Par exemple : catastrophes naturelles, incendie, inondation, guerre, décisions administratives et toutes les autres circonstances qui sont pas imputables aux parties contractants).

12. Tribunal compétent

Le tribunal compétent est celui de Tunis.

13. Clause de sauvegarde

Si des parties ou des formulations isolées des présentes contions générales devaient être entachées de nullité, les autres parties demeureront inchangées dans leur contenu et leur validité. Une disposition caduque nulle doit être remplacée par une disposition valide dont le contenu correspond autant que possible à l'objectif économique de la disposition invalide.

14. Bases contraignantes

Des informations actualisées sur les tarifs, les dates d'inscription etc., seront publiées sur la paged'accueil du Goethe-Institut Tunis.

Le règlement général d'application du Goethe-Institut est en vigueur.